



## AVIS SUR LE BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2004

Les élus constatent que les actions de formations liées à la numérisation ont été en grande partie exécutées.

Le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation professionnelle a progressé passant de 3,34 % en 2003 à 3,62 % en 2004, mais il reste inférieur à celui de 2002 qui s'élevait à 4,40 %. Au regard des besoins en formations professionnelles, les élus souhaitent que le niveau de 2002 soit à nouveau atteint. Les élus demandent que le budget gelé en 2004 soit 100,70 mille euros soit affecté au budget 2005.

Les élus demandent une nouvelle fois à la Direction de remplacer tous les stagiaires, c'est l'un des moyens de respecter les objectifs affichés par le plan de formation.

Les élus regrettent que l'absence de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences entrave depuis plusieurs années, la négociation sur la mobilité professionnelle à Radio France notamment les ATOP et les passerelles.

**VOTE**  
**A l'unanimité**